



L'InterSyndical De Cape et DP

13 janvier
2016
édition de
Puteaux

Brèves d'info des Délégués du Personnel

Lors de la réunion DP Puteaux / Direction du 17 décembre 2015 ...

Bâtiments :

- **Puteaux 1** : les élus de l'Intersyndicale constatent des problèmes à répétition dans la fermeture des portes d'un des ascenseurs au 6ème étage. Pour quelles raisons ces problèmes persistent-ils ?

Réponse de la direction : le problème est en cours de traitement par le prestataire.

La direction fera un point de situation au retour de congés du gestionnaire de site.



Ce n'est pas la première fois que des problèmes touchent ces ascenseurs qui, de plus, sont d'une extrême lenteur. Serait-ce une incitation à faire du sport en utilisant les escaliers ?

- **Sèches mains** : à Puteaux 1, les modèles installés sont peu efficaces (donc peu hygiéniques) quand ils ne souffrent pas de dysfonctionnements. La direction compte-elle régler ce problème ?

Réponse de la direction : des actions ont déjà été menées. Les salariés peuvent déclarer les dysfonctionnements constatés au gestionnaire de site ou sur le cahier qui est à disposition à l'accueil de ptx2.



Au vu de l'efficacité des appareils installés, on peut craindre que les « actions » menées aient été aussi efficaces que les sèches mains : beaucoup de bruit pour rien.

- **Ventilation à Puteaux 3** : suite au rapport de la médecine du travail et dans l'attente de nouveaux aménagements, les élus de l'Intersyndicale demandent à ce que soit préservée la santé des salariés en les réaffectant dans des bureaux moins bruyants. L'open-space ainsi libéré pourrait être scindé et transformé en salles de réunions.

Un élu insiste sur l'urgence que ce dossier soit traité en priorité car de nombreux salariés se sont plaints de la nuisance qui est à la limite du supportable.

Réponse de la direction : elle a pris connaissance du rapport. Elle constate que les seuils d'alerte ne sont pas dépassés et s'étonne que le problème n'ait pas été soulevé plus tôt.

Les élus font remarquer que le bureau était utilisé précédemment par des salariés itinérants.



En état, la position de la direction n'est pas satisfaisante ! Peut-être qu'après une semaine dans les bureaux exposés au bruit, entendrait-elle ces réclamations d'une autre oreille ?

- **Ensemble des bâtiments** : en plus de l'importante dispersion des salariés sur trois sites, les bâtiments que nous occupons souffrent de problèmes majeurs (bruits de soufflerie à Puteaux 3, problèmes d'isolation - en particulier à Puteaux 1 au 6ème étage, infiltrations d'eau à travers la toiture). Ces problèmes nuisent à la qualité de travail des salariés voire à leur santé et leur sécurité. Les élus de l'Intersyndicale demandent à la direction de s'engager sur un calendrier d'emménagement dans de nouveaux locaux plus adaptés et fonctionnels ainsi que de faire la transparence sur les éventuels points de blocage dans cette démarche.

Réponse de la direction : elle indique que le projet est toujours d'actualité.

Les élus indiquent qu'il n'est pas possible de rester dans des locaux qui se dégradent sans rien faire.



La situation actuelle est devenue inconfortable pour nombre d'entre nous et elle appelle des réponses claires et rapides. Ce sujet sera abordé à chaque réunion jusqu'à ce qu'une solution soit présentée par la direction.

Conditions de travail :

- Les élus de l'Intersyndicale demandent à ce que soient rappelées les consignes relatives à la prise de repas qui ne doit pas se faire sur le poste de travail ni dans les salles de réunion.

Réponse de la direction : elle ne peut que rappeler le règlement.



Serait-ce parce que la direction s'adonne au sandwich devant le poste de travail qu'elle se cantonne à de simples rappels ? Rappelons que la prise de repas est surtout l'occasion de prendre une pause pendant laquelle vous pouvez librement vaquer à vos occupations personnelles sans avoir à respecter des directives de l'employeur. Vous n'êtes pas non plus rémunérés...

@Le KPDP est sur JIVE !

Prochaine réunion : mercredi 27 janvier



Congés :

- Quelques salariés ont signalé des problèmes dans l'application des jours de congés pour enfants à charge. Les problèmes ont-ils été réglés ?

Réponse de la direction : les problèmes constatés devraient être réglés.



Tous ? Pas tout à fait, les salariés ayant plus de deux enfants à charge n'ont toujours pas reçu l'intégralité de leurs jours de congés et ce problème reste encore à régler.

Information des salariés :

- Les élus de l'Intersyndicale constatent que les comptes-rendus des réunions DP ne sont plus mis à disposition sur l'espace RH Jive depuis aout 2015. Ils demandent à la direction de mettre cet espace à jour.

Réponse de la direction : une action a été menée par le service des Ressources humaines. Ils sont désormais disponibles.



Les comptes rendus de la direction sont disponibles sur Jive dans l'espace RH France.

Qualité de vie au travail : c'est le moment de vous exprimer !

Le 6 janvier, vous avez tous dû recevoir un courriel de la direction (Axway HR) intitulé « *Qualité de vie au travail : sondage* ». Ce message lance le départ d'une enquête qui aura vu le jour grâce aux efforts des élus du CHSCT. Une première dans l'entreprise.

C'est dès 2012 qu'eurent lieu les premiers travaux d'élus InterSyndicale au CHSCT sur la mise en place d'un questionnaire relatif aux conditions de travail. L'hostilité de la direction de l'époque, et la mise en place en 2013 d'une équipe CHSCT majoritairement non-syndiquée (et surtout très docile) avait fini par enterrer le projet...pour un temps.

L'élection en 2015 d'une nouvelle équipe au CHSCT à majorité InterSyndicale et le changement entre-temps des interlocuteurs côté direction ont permis de relancer le projet. Mieux : l'ensemble des acteurs (avec le concours de la médecine du travail) se sont saisis de cette occasion pour que cette enquête soit un succès et donne des résultats exploitables.

Dans les entreprises comme Axway, la production repose sur les compétences intellectuelles de ses salariés. De mauvaises conditions de travail peuvent être à l'origine de symptômes liés à des risques psychosociaux (troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations...). Ces troubles ont des répercussions qui peuvent aller bien au-delà de la dégradation du travail, peuvent affecter la santé et déborder sur la vie privée de ceux qui sont touchés.

Cette enquête peut également être l'occasion d'aller voir vos élus du CHSCT ainsi que vos délégués du personnel pour qu'ils se saisissent de tout sujet relatif aux conditions de travail et à la prévention des risques psychosociaux.

Le succès de cette enquête ne dépend maintenant que de VOUS !

Vous pouvez contacter vos délégués du personnel (liste-ci-dessous) ou vos représentants au CHSCT (voir sur les panneaux d'affichage réservés au CHSCT).

Vos élus DP Intersyndicale sont mobilisé(e)s et présent(e)s sur vos sites. Si vous souhaitez réagir à notre publication, voir aborder des questions précises n'hésitez pas à les solliciter directement, par courriel ou par téléphone.

Patrick ALLOMBERT	Puteaux
Pascal BON	Puteaux
Isabelle FERREIRA	Puteaux
Michel HOLLANDE	Puteaux
Farid OUADAH	Puteaux
Chantal PIERREVIL	Puteaux
Jean-Pierre PHILIPONA	Anncy/Lyon
Dominique ROBIN	Puteaux
Abdelselem SAHLI	Puteaux
Stéphane VEYRET	Anncy/Lyon
Massoud ZOLGHADRI	Puteaux

Pendant ce temps chez les « z'indépendants »...

En véritables stakhanovistes du non-effort, vos chers élus « z'indépendants » ont fini l'année 2015 absents comme à leur habitude. Courage messieurs c'est bientôt fini....

